

# **Le travail social confronté aux nouveaux visages de la pauvreté et de l'exclusion**

## Synthèse du rapport du groupe de travail du CSTS sur « Le travail social face à la grande pauvreté et à l'exclusion »

\*\*\*

### **I) Présentation**

« Le travail social confronté aux nouveaux visages de la pauvreté et de l'exclusion », tel est le titre de ce rapport du Conseil Supérieur du Travail Social fruit d'un travail de réflexion collective.

La commande ministérielle portait sur « le travail social face à la pauvreté et l'exclusion » et comportait deux entrées :

- mener une réflexion sur le positionnement et la représentation du travail social professionnel dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la pauvreté,
- mettre en perspective les enjeux, les moyens et les méthodes.

### **II) La démarche du rapport**

Plus de 800.000 professionnels sont des « travailleurs sociaux ». Une grande partie de ces professionnels est mobilisée autour des questions de pauvreté et d'exclusion : dans les collectivités territoriales comme les conseils généraux, dans les associations qui participent à des missions de service public de lutte contre la pauvreté.

Les membres qui ont composé le groupe de travail pour ce rapport se sont appropriés une démarche dont le point de départ est ce constat : depuis l'apparition des « nouvelles pauvretés » au début des années 80, notre société a profondément changé. Ces changements ont révélé de nouveaux visages de la pauvreté et de l'exclusion. Les travailleurs sociaux sont aujourd'hui face à une pauvreté de masse dans laquelle se cumulent de nombreuses difficultés sociales (logement, santé, emploi, formation...).

Cette pauvreté a aussi de multiples visages qui vont du sans domicile fixe en situation de grande exclusion aux travailleurs pauvres pris dans la spirale du surendettement. L'immigration est aussi un visage de cette pauvreté contemporaine.

### **III) Le monde a changé, inversons notre rapport à la pauvreté par un accompagnement social à refonder sur des pratiques d'alliance**

A partir de ce constat « le monde a changé... » qui compose la première partie de ce rapport, il a semblé important de réfléchir sur « comment inverser notre rapport à la pauvreté ». C'est l'objet de la deuxième partie qui part du **postulat que chez les personnes pauvres, il existe des potentialités et qu'une société a besoin de tous ses membres** et ne peut se satisfaire d'en exclure, un certain nombre. Le travail social doit pouvoir relever ce défi qui est d'inverser le rapport social existant avec les populations pauvres, c'est-à-dire prendre plus appui sur leurs richesses individuelles ou collectives

Il y a là des **voies possibles pour la recherche d'une nouvelle cohésion sociale** autre que celle qui consiste à ajuster timidement des politiques de lutte contre la pauvreté à un objectif minimaliste qui a tendance à installer certaines populations dans un statut permanent de pauvreté. **Le travail social est un levier qui doit faire la preuve que les populations démunies ne sont pas qu'une charge pour la société.**

Mais, pour « inverser le rapport à la pauvreté », cela ne peut se faire qu'en **repositionnant les pratiques professionnelles du travail social autour d'un accompagnement social qui lui-même doit être refondé à partir d'une démarche d'alliance avec les personnes pauvres.**

Le choix d'utiliser le mot « alliance » souligne l'impératif qu'il y a pour le travail social de se doter de méthodes d'intervention qui soient orientées vers des logiques de promotion sociale individuelle et collective. C'est volontairement que ces pratiques d'alliance doivent s'appuyer sur les richesses que représentent les plus pauvres.

Pour l'action sociale, il s'agit de voir comment sortir de pratiques professionnelles dominées par des logiques de distribution de prestations sociales pour aller s'engager vers des actions plus collectives qui favoriseront le développement social des personnes et des groupes en situation de pauvreté. **Cette démarche doit prendre appui sur des « alliances sociales » passées entre les personnes en difficulté et les professionnels du travail social.** S'allier, c'est mutualiser les richesses, c'est consolider les forces sociales nécessaires permettant le changement, c'est permettre le développement des dynamiques personnelles ou collectives nécessaires pour sortir des fragilités multiples qui sont le lot de la vie quotidienne des populations démunies. Dans l'alliance sociale, on est moins seul et on est plus armé pour faire face aux aléas de la vie.

Le travail social a une longue histoire avec les populations pauvres. Il doit pouvoir capitaliser les enseignements issus de cette histoire pour les mettre au service des personnes qui vivent aujourd'hui ces nouvelles réalités de la pauvreté et de l'exclusion.

**Un constat :** *le monde a changé,*  
**Un postulat :** *invertissons notre rapport à la pauvreté,*  
**Un moyen :** *par un accompagnement social à refonder sur des pratiques d'alliance.*

Tel est le cœur du message de ce rapport sur travail social et pauvreté.

#### **IV) Six préconisations**

Pour inverser ce rapport à la pauvreté et pour développer des accompagnements sociaux fondés sur des pratiques d'alliance, le rapport émet six préconisations qui chacune est nécessaire pour éviter que la pauvreté ne devienne un état social durable duquel on ne sort pas.

##### **1. Articuler et homogénéiser les dispositifs pour rendre efficaces les politiques sociales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.**

La segmentation sur un même territoire des dispositifs est source d'émiettement des actions sociales et produit des effets négatifs sur les personnes qui les fréquentent. Articuler les dispositifs, c'est affirmer la nécessaire cohérence que ces personnes sont en droit de trouver pour réussir leur promotion sociale seul moyen pour sortir de la précarité et de la pauvreté.

##### **2. Réorganiser les services sociaux et repositionner les pratiques des acteurs du travail social pour les adapter aux besoins des publics en situation de pauvreté.**

Réorganiser les services pour permettre un meilleur repositionnement des pratiques professionnelles est aujourd'hui nécessaire pour les adapter aux besoins sociaux des publics en situation de pauvreté. L'organisation d'un service social ou d'une association influe de manière importante sur la nature même des pratiques professionnelles.

##### **3. Faire appel aux intervenants sociaux, en utilisant leur expertise professionnelle, pour**

### **l'élaboration des politiques sociales.**

Les travailleurs sociaux ne sont pas uniquement des exécutants des politiques sociales de lutte contre la pauvreté. Avec les personnes exclues, ils en sont aussi les acteurs. Leurs pratiques professionnelles issues de cet accompagnement des personnes en difficulté sociale en font des « experts » en capacité de travailler avec les élus qui doivent trouver dans l'expérience du travail social des enseignements précieux pour élaborer et décider des différentes politiques sociales dont ils ont la charge.

#### **4. Rendre accessible le droit à l'accompagnement social pour les personnes en situation de pauvreté dans une dynamique de participation en vue de leur promotion sociale.**

Son objectif est d'instaurer les dynamiques nécessaires favorisant la participation effective des personnes dans l'élaboration des actions les concernant.

Cet accompagnement social est nécessaire car il scelle la relation d'alliance qui rompt l'isolement et le sentiment d'inutilité qui en dépend.

#### **5. Développer des actions d'évaluation du travail social dans la lutte contre la pauvreté pour un meilleur développement de la cohésion sociale dans les territoires.**

Le travail social est un élément fort de cohésion sociale car il fait lien entre les personnes pauvres d'un territoire et les autres couches de la population. De la qualité de la nature de ce lien dépendra la réussite des politiques sociales. C'est ce qui rend nécessaire l'évaluation des pratiques des travailleurs sociaux sur un territoire en même temps que l'évaluation des politiques publiques mises en place. Ces deux dimensions de l'évaluation sont étroitement liées l'une à l'autre et demandent à être prises en compte ensemble.

#### **6. Faire évoluer les compétences et les qualifications par une formation professionnelle initiale et continue orientée sur le développement des apprentissages de co-production avec les personnes pauvres et exclues.**

Des actions de formation orientées vers l'acquisition des apprentissages autour d'actions sociales de co-production avec les personnes en situation de pauvreté. Il y a à travers cette approche une réorientation importante des formations pour permettre aux travailleurs sociaux d'acquérir les compétences professionnelles nécessaires pour mettre en place cette démarche de co-production.

### **V) L'action des travailleurs sociaux contre la pauvreté doit être appuyée par des mesures économiques et sociales.**

Ce document qui traite du travail social confronté aux nouveaux visages de la pauvreté et de l'exclusion interroge également les liens que notre société entretient avec les personnes pauvres. C'est pourquoi ce rapport n'a pas été rédigé avec l'intention de faire porter la lutte contre la pauvreté aux seuls professionnels du travail social et de l'action sociale. C'est aussi par l'association de leurs actions avec d'autres que pourront se réussir les sorties de pauvreté. Ce rapport rappelle également que l'éradication de la pauvreté doit également relever de mesures économiques et sociales dont celles concernant une nouvelle distribution des richesses produites et une lutte plus radicale contre les inégalités sociales.

Christian Chassériaud  
Président du groupe de travail